

Restauration de la continuité écologique et de la morphologie (suppression de 5 ouvrages et recharge granulométrique) sur le ruisseau du Saint Martin - Liniez (36)

Le ruisseau Saint Martin est affluent du Fouzon. Il a subi un recalibrage et avait été équipé d'ouvrages hydrauliques servant à maintenir une ligne d'eau apparente élevée.

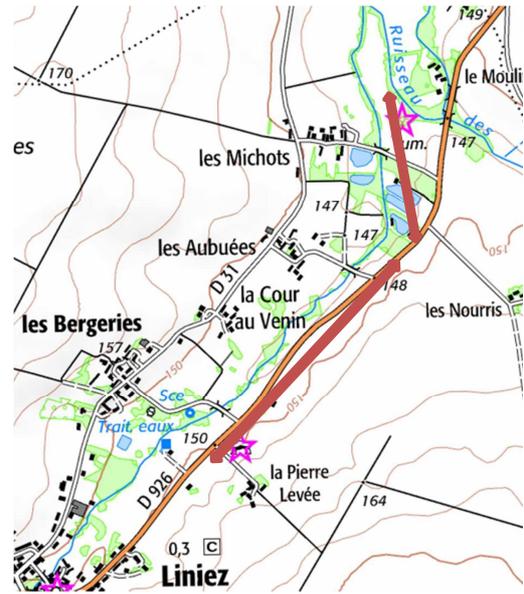
Devant le constat de l'impact négatif de ces ouvrages sur le fonctionnement du cours d'eau et sur le maintien des populations piscicoles naturelles (truites notamment), une première expérience d'ouverture permanente des ouvrages durant un an eu lieu pour évaluer le comportement du ruisseau sur le secteur. Il s'écoulait alors péniblement, soumis aux sur-largeurs dessinées lors de son recalibrage.

Les élus ont donc décidés de supprimer les quatre ouvrages concernés (deux clapets métalliques, une pelle mécanique et un seuil équipé de madriers en bois) ainsi qu'un petit seuil d'impact mineur. Le choix d'accompagner cette action par la restauration du lit du cours d'eau est devenue une évidence : recharge granulométrique en fond de lit, mise en place de radiers, de banquettes et d'épis ; autant d'actions qui participent à diversifier les écoulements, à maintenir des niveaux d'eau suffisants en période d'étiage et à créer des zones de reproduction, d'alimentation et de repos pour la faune aquatique.

Les travaux entrepris par le syndicat ont permis à ce ruisseau classé en première catégorie piscicole d'emprunter un lit resserré et de retrouver des écoulements plus dynamiques, favorables à la qualité des milieux et des espèces comme la truite sur environ 1 km (cumul des 5 tronçons concernés).

Maître d'ouvrage : Syndicat du Renon (avec assistance technique de la cellule d'animation du contrat territorial du bassin versant du Fouzon localisé au Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry).

Période de réalisation des travaux : De début septembre à début octobre 2018 (1 mois).



Seuil artisanal effacé



Après travaux, en période pluvieuse (4/12/2018)



Radier aménagé





Secteur aval incisé/restauré

Avant/après : Retalutage et pose de toile coco pour favoriser l'humidité et la reprise de la végétation

Entreprise / Régie : SARL Méry, de Guilly

Présentation des objectifs des travaux réalisés :

- Restaurer la continuité écologique sur cet affluent.
- Améliorer la morphologie et les conditions d'écoulement notamment en période de basses eaux.
- Permettre de bonnes conditions pour la reproduction de la truite qui fréquente le secteur.

Coût total et financements du projet : 46 000 € TTC (AELB : 80 % - Région Centre Val de Loire : 20%)

Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

Une recharge granulométrique a été faite sur environ 1000 mètres linéaires (5 tronçons cumulés). Les matériaux ont été installés en fond de lit et en pied de berge. Des banquettes et des radiers ont été mis en place pour diversifier les écoulements. L'opération a mobilisé 430 m³ de matériaux (290 m³ de calcaire pour les banquettes et pour conforter les radiers et 140 m³ d'alluvionnaire sont venu recouvrir le tout sur environ 20 à 30 cm). Le tronçon de plus en aval de l'aménagement avait subi une grave incision régressive suite aux travaux de recalibrage. Malgré un volume important de matériaux (30 cm d'épais). Les berges restent toujours hautes.

Etat des lieux :

Avant : La continuité écologique était difficile et limitée aux périodes d'ouvertures des vannages. Le cours d'eau était envasé avec un faciès d'écoulement lent.

Après : Avec ces travaux, le cours d'eau du Saint-Martin retrouve un aspect plus naturel et plus favorable pour la faune aquatique (notamment la truite)

Informations administratives :

Les travaux s'inscrivent dans le cadre du contrat territorial du bassin du Fouzon. Ils font suite à un arrêté déclarant d'intérêt général. Un dossier réglementaire de déclaration a été instruit favorablement par la DDT.

Information complémentaire :

Les clapets métalliques avaient été désarmés et recouverts de matériaux alluvionnaires. Compte-tenu de la possibilité de remise en service de l'équipement, l'Agence de l'eau a demandé leur enlèvement. L'entreprise a été rappelée pour une retouche ayant rouvert le chantier pour deux jours. L'opération a engendré un surcoût de 5 000 € rentrant néanmoins dans l'enveloppe budgétisée, les travaux ayant coûté moins cher que l'estimatif.

Domage collatéral : une prise d'eau calée sur l'ancien niveau d'eau (maintenu artificiellement par la présence de pelles) permettait d'alimenter un étang non déclaré. Il sera désormais alimenté uniquement en période de hautes eaux. La situation est comprise par le propriétaire.

Documents disponibles sur demande : CCTP sur demande.

Suivi mis en place : Un suivi piscicole sera effectué par la fédération de pêche. Un suivi hydromorphologique est réalisé tous les ans sur ce secteur. + Suivi IBG(I2M2) et IBMR amont/aval des travaux

Commentaires : Il s'agit de la seconde intervention de restauration hydromorphologique pour le syndicat. Elle fait suite à une opération de restauration de la végétation réalisée en 2017.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Valentine FROGET - 02 54 00 32 17 - ctbfouzon@gmail.com

PDT : Syndicat de la Vallée du Renon - Jean-Claude THIBAULT - Mairie, 2 pl de l'église, 36150 BUXEUIL

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr